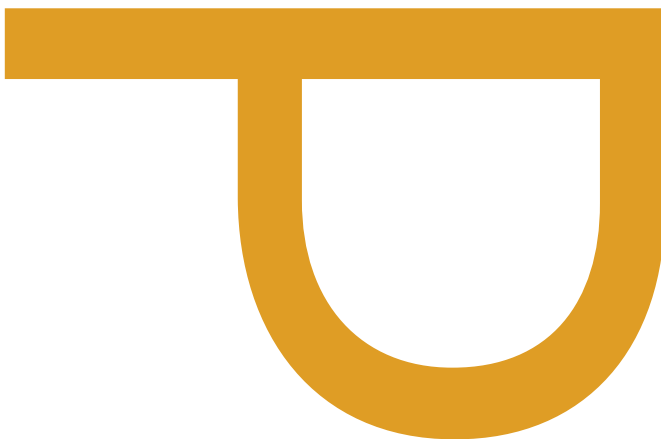
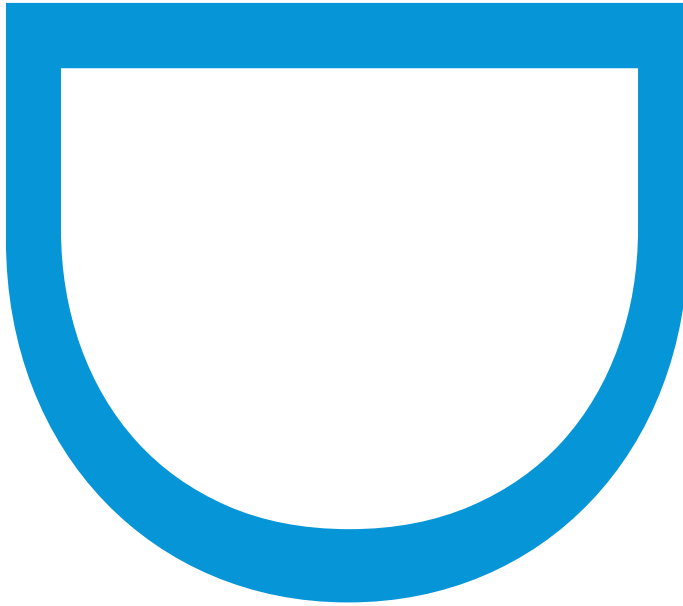




Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Rapport annuel
2020-2021

DROIT DE PRÊT PUBLIC

Activités de la
Commission du DPP et
du Programme du DPP



150, rue Elgin
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8
1-800-521-5721 ou
613-566-4378
dpp@conseildesarts.ca
www.droitdepretpublic.ca

10 juin 2021

Commission du droit de prêt public

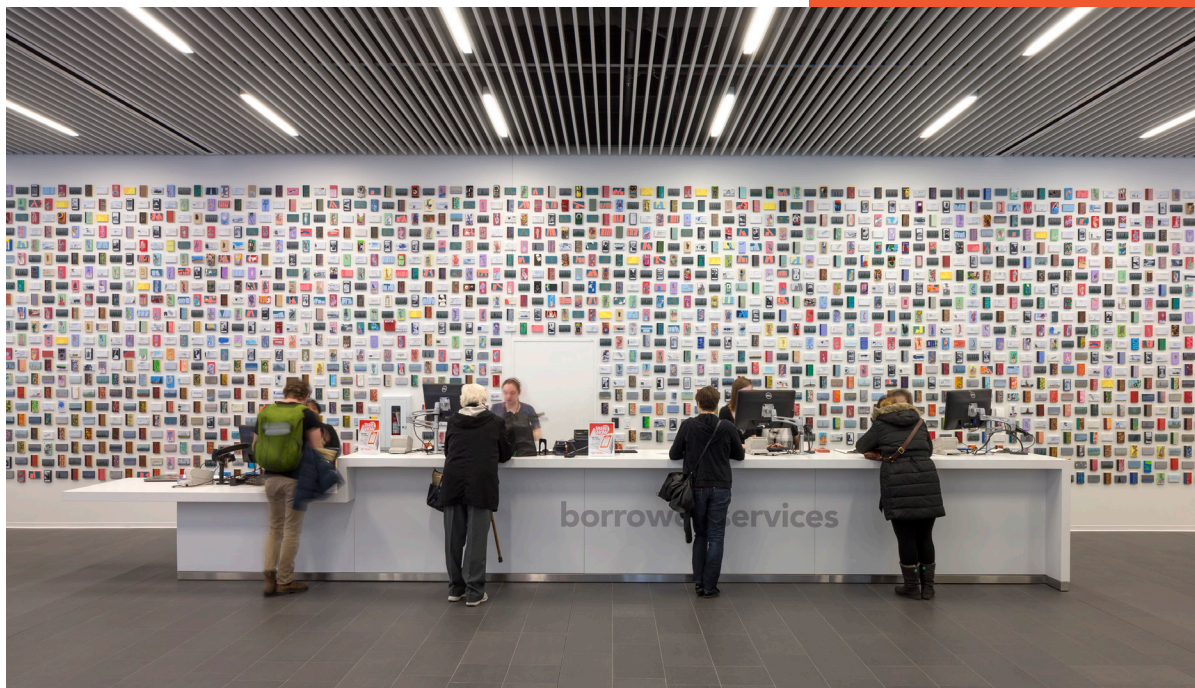
RAPPORT ANNUEL

sur les activités
de la Commission du DPP
et sur le Programme du DPP

2020-2021

**CLIFF EYLAND :
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE D'HALIFAX (2014)**

La magnifique bibliothèque centrale d'Halifax héberge deux installations de Cliff Eyland, dont sa plus grande œuvre publique, *Library Cards*, qui surplombe le comptoir d'accueil au rez-de-chaussée. Plus de 5 000 peintures individuelles ont été créées par l'artiste pour la grande ouverture de cette bibliothèque, un heureux événement survenu en 2014.



Vue détaillée : Chacune des installations en bibliothèque de Cliff Eyland est composée d'œuvres uniques créées sur des panneaux de 3 pouces sur 5 pouces, soit la dimension des anciennes cartes de catalogues de bibliothèque. Ces univers miniatures offrent un commentaire souvent ludique sur la technologie, l'environnement et la nature des collections.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT

Cliff Eyland | Photo : Bibliothèque centrale d'Halifax

Vue détaillée - Cliff Eyland | Photo : Andrew Conrad
Bibliothèque centrale d'Halifax

Table des matières

Reconnaissance des territoires	7
À propos du Programme du droit de prêt public	9
Membres et personnel	11
Message du directeur et chef de la direction	13
Message de la présidente	14
Message du secrétaire général	16
Commentaires sur le rapport statistique	18
Rapport statistique des activités	21

CLIFF EYLAND :
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE D'HALIFAX (2014)



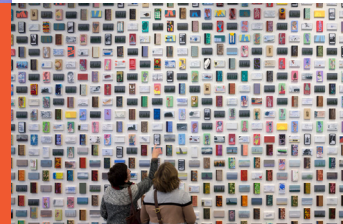
Les gens qui visitent la bibliothèque centrale d'Halifax doivent se rendre au 5^e étage pour admirer la plus petite des deux installations de Cliff Eyland, qui est presque dissimulée en haut de l'escalier. *Book Shelf Paintings* présente des couleurs pastel qui rappellent les oeufs de Pâques, et ses images semi-abstraites forment des rangées de volumes disposés sur des étagères qui évoquent aussi une carte mère d'ordinateur.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT

Vue détaillée - Cliff Eyland | Photo : Andrew Conrad
Bibliothèque centrale d'Halifax

Cliff Eyland | Photo : Bibliothèque centrale d'Halifax

Vue détaillée : De loin, l'installation *Library Cards* semble faite de pixels, comme un écran d'ordinateur ou de télévision. De près, chaque tableau discret nous régale de ses détails et nous incite à l'observer plus attentivement.



Reconnaissance des territoires

Le Conseil des arts du Canada reconnaît que le territoire sur lequel nos bureaux sont situés est le territoire non cédé et non revendiqué de la Nation algonquine anishinaabe dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux.

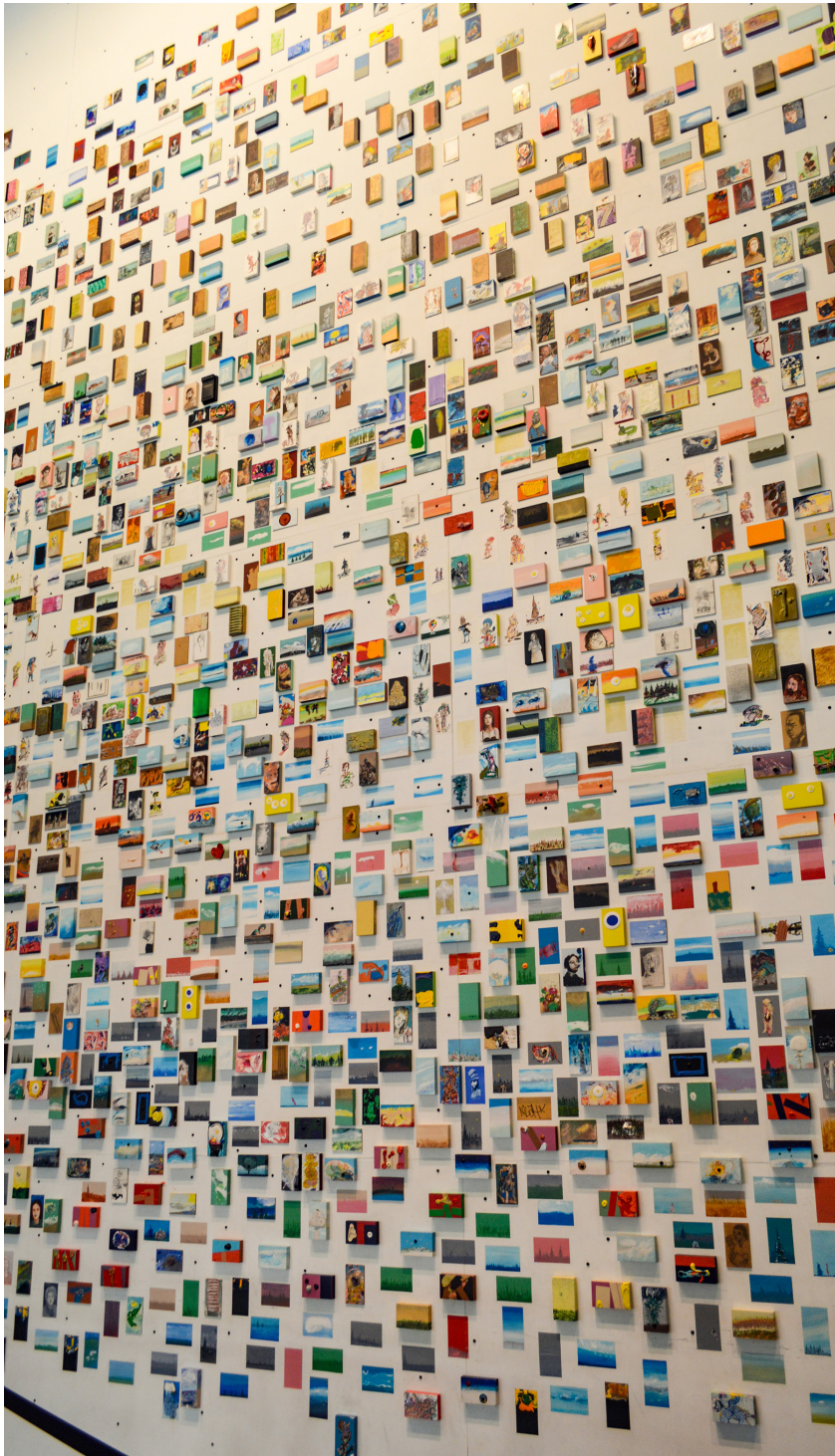
Le Conseil reconnaît que les Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Nous saluons leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et nous nous engageons à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de notre nation hôte.

Le Conseil respecte et affirme les droits fondamentaux et issus de traités de tous les peuples autochtones de l'ensemble de ce territoire. Il souscrit et continuera de souscrire aux engagements que nous avons pris envers les nations et peuples autochtones quant à la reconnaissance de l'autodétermination et de la souveraineté.

Le Conseil reconnaît aussi l'oppression historique exercée sur les territoires, les cultures et les premiers peuples de ce qui est appelé aujourd'hui le Canada et il croit ardemment que les arts contribuent au processus de guérison et de décolonisation que nous poursuivons ensemble.

Cette reconnaissance territoriale a été rédigée par des membres de la communauté algonquine, et le Conseil les remercie de leur générosité et de leur collaboration.

**CLIFF EYLAND :
BIBLIOTHÈQUE DU MILLÉNAIRE DE WINNIPEG (2005 ET PLUS)**



En 2005, la bibliothèque du Millénaire de Winnipeg a dévoilé l'installation *Untitled* de Cliff Eyland. Premier assemblage réalisé par cet artiste pour une bibliothèque canadienne, l'installation *Untitled* était d'abord composée de 1 000 tableaux individuels, puis elle s'est agrandie au fil des ans pour compter finalement plus de 2 000 œuvres. En effet, Cliff Eyland, personnalité adorée par la communauté des arts visuels du Manitoba pendant des décennies, a continué d'y ajouter de nouvelles images.

Cliff Eyland
Photo : Bibliothèque du Millénaire de Winnipeg

À propos du Programme du droit de prêt public

Le Programme du droit de prêt public (DPP) du Canada a été créé en 1986 et offre depuis une compensation annuelle aux auteurs pour la disponibilité de leurs livres dans les bibliothèques publiques. Les auteurs canadiens sont invités à inscrire leurs titres auprès du Programme pendant la période d'inscription, qui s'étend du 15 février au 1er mai de chaque année. Les œuvres littéraires (roman, poésie, théâtre, essai et livre jeunesse) et les études de divers genres peuvent être admissibles au Programme. Les contributions écrites originales, l'illustration, la photographie, la traduction et la narration, à titre d'apport à un titre inscrit, sont admissibles à un paiement. Les titres font l'objet d'une recherche annuelle dans un groupe sélectionné de réseaux de bibliothèques publiques à travers le Canada en vue de calculer les paiements aux créateurs.

Les paiements versés aux auteurs, dont le seuil est établi à 50 \$, sont déterminés en fonction de la présence des titres admissibles dans l'échantillonnage annuel des bibliothèques publiques. Le taux de rémunération accordé à un titre admissible est déterminé en fonction d'une grille de paiements, qui comprend quatre niveaux correspondant au nombre d'années pendant lesquelles un titre a été inscrit au sein du Programme. Tous les ans, le budget disponible, combiné aux résultats de l'échantillonnage des bibliothèques et au nombre de demandes admissibles, servent à déterminer le montant maximum que peut recevoir un auteur. En 2020-2021, ce montant s'établissait à 4 500 \$.

La Commission du droit de prêt public (CDPP) est un organisme consultatif permanent du Conseil des arts du Canada. Elle est responsable de la surveillance administrative du Programme et veille au respect des critères d'admissibilité, de la méthodologie d'échantillonnage et des politiques générales du Programme. La CDPP est constituée de membres issus des deux communautés linguistiques officielles qui fournissent une expertise et prodiguent des conseils au Programme en leur qualité d'auteurs, d'éditeurs, de bibliothécaires et de représentants du gouvernement.

**CLIFF EYLAND :
BIBLIOTHÈQUE DU MILLÉNAIRE DE WINNIPEG (2005 ET PLUS)**



Cliff Eyland s'inspirait, pour réaliser ses images, de diverses sources, y compris les écrans des téléphones intelligents, aujourd'hui omniprésents, dont les dimensions rappellent aussi les cartes de bibliothèques imprimées. Plusieurs de ses peintures les plus récentes se présentent comme des approximations, en échelle de gris, des portraits numériques et des photographies réalisées à l'aide de téléphones.

DANS LE SENS HORAIRE,
À PARTIR DU HAUT
Cliff Eyland | Photo :
Bibliothèque du Millénaire de Winnipeg
Vue détaillée - Cliff Eyland
Photo : Bibliothèque du Millénaire de
Winnipeg

Vue détaillée : Cette toute petite œuvre est-elle une nature morte miniature? Un bouquet? Un déjeuner? Les visiteurs et visiteuses de la bibliothèque du Millénaire ont accès à une paire de jumelles fixées sur place, dans la mezzanine à l'étage, afin de permettre d'admirer *Untitled* dans ses moindres détails, à distance.



Membres et personnel

(au 31 mars 2021)

Commission

Mélikah Abdelmoumen (présidente)
ÉCRIVAINNE

Russell Wangersky (vice-président)
ÉCRIVAIN

Semareh Al-Hillal
ÉDITRICE

Marc-André Audet
ÉDITEUR

Richard Davis (membre d'office)
DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE
CANADIEN

Mélanie Dumas (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC

Monica Fuijkschot (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Laurie D, Graham
ÉCRIVAINNE

Bilal Hashmi
TRADUCTEUR

Charles Leblanc
ÉCRIVAIN

Pilar Martinez
BIBLIOTHÉCAIRE

Sylvie Thibault
BIBLIOTHÉCAIRE

Comité exécutif

Mélikah Abdelmoumen (présidente)

Russell Wangersky (vice-président)

Semareh Al-Hillal

Marc-André Audet

Laurie D. Graham

Charles Leblanc

Pilar Martinez

Sylvie Thibault

Personnel

Peter Schneider (secrétaire général)

Rachelle Lanoue
(agente de programme)

Céline Gratton (coordonnatrice)

Robyn Huculak
(adjoite administrative)

Marilyn Desrosiers (directrice)
Programme Appuyer la pratique
artistique

Message du directeur et chef



La pandémie a fait ressortir les failles de nos systèmes, leurs iniquités et leurs injustices. Elle a notamment mis en lumière la précarité des travailleuses et travailleurs du milieu artistique et littéraire. Le report de publications, la fermeture de bibliothèques et l'annulation de grands événements littéraires n'ont fait qu'accentuer la fragilité du milieu. Dans son plan stratégique 2021-2026, le Conseil des arts du Canada réitérera le besoin d'un secteur artistique capable

de mieux prendre soin de celles et ceux qui y œuvrent et de les rémunérer adéquatement. Il y réitérera aussi son soutien indéfectible au renouvellement et à la consolidation du Programme phare et essentiel qu'est le Programme du droit de prêt public (DPP).

Des avancées majeures ont été accomplies depuis l'investissement additionnel de cinq millions de dollars sur deux ans dans le Programme du DPP, prévu dans le plan stratégique 2016-2021 du Conseil. La Commission du DPP, qui supervise le Programme, a mis de l'avant des mesures contribuant à mieux soutenir la création et l'émergence de créatrices et créateurs, à maximiser l'impact du Programme et à assurer son développement durable.

Parmi ces mesures figurent les progrès constants du processus d'échantillonnage (vérification de la présence des titres dans les bibliothèques publiques du Canada); l'ajustement de la grille de paiements selon le nombre d'années depuis l'inscription d'un titre; l'admissibilité des livres audio; ainsi que l'établissement d'un seuil minimal et d'un plafond pour les paiements totaux.

De plus, la convergence du programme avec les engagements stratégiques du Conseil – comme le versement d'au moins 25 % des sommes additionnelles à de premiers bénéficiaires – permet aussi d'entrevoir avec optimisme l'avenir du DPP et son rôle dans la reconstruction du secteur sur des bases plus justes et résilientes. En 2021, le programme a une portée dans toutes les régions du Canada, auprès des auteures et auteurs à différentes étapes de leur carrière et d'un plus grand nombre de créatrices et créateurs autochtones.

Grâce à l'investissement stratégique du Conseil de 5 millions de dollars, les paiements du DPP sont passés de 9,8 millions de dollars en 2017-2018 à 14,8 millions de dollars depuis 2019-2020. Les paiements du DPP sont versés directement aux créatrices et créateurs sans qu'aucun intermédiaire retienne quoi que ce soit. À l'heure où les enjeux de la compensation financière de celles et ceux qui créent les contenus artistiques et littéraires sont criants, ce programme fait à la fois figure d'exception et de modèle.

Le programme du DPP défend une offre démocratique et gratuite de la littérature grâce au réseau des bibliothèques publiques. Il reconnaît d'une façon explicite et tangible notre devoir collectif d'indemniser financièrement les créatrices et les créateurs pour cette offre. Il reconnaît aussi la nécessité de toutes et de tous, peu importe leurs origines ou leurs conditions, d'un accès public à l'inspiration que procurent les livres et sans laquelle il est si difficile de vivre.

J'aimerais saluer le travail de la Commission, des bibliothécaires et de nos équipes, qui ont réussi à innover pour assurer le fonctionnement du DPP en cette année d'exception.

Simon Brault, O.C., O.Q.

Directeur et chef de la direction, Conseil des arts du Canada

Message de la présidente

Je suis devenue présidente de la CDPP il y a exactement un an, alors que cette pandémie qui s'éternise était encore toute nouvelle pour nous, que nous aimions encore nous laisser croire à nous-mêmes que ça pouvait n'être que l'affaire de quelques semaines... Un an plus tard, nous devons tous admettre que c'est beaucoup plus long, beaucoup plus compliqué, et que ça aura sans doute des conséquences beaucoup plus durables que prévu... Mais parmi ces conséquences, il y a aussi, toutefois, des choses positives : un apprentissage de la résilience, le retour en force de la solidarité dans l'épreuve, de l'inventivité, de l'imagination. J'ai pu le mesurer au cours de cette année en tant que présidente, avec à mes côtés le merveilleux Russell Wangersky comme vice-président, et l'équipe dirigée par notre secrétaire général Peter Schneider, mais aussi tous les membres de la Commission, ainsi que Simon Brault, directeur du CAC, dont le soutien indéfectible m'a touchée, et rassurée.

Malgré tout ce que nous avons traversé et malgré que nous n'ayons pas pu nous voir en personne depuis un an, nous avons réussi à créer des rencontres virtuelles au cours desquelles l'efficacité n'avait d'égales que la fraternité et la bienveillance. Nous sommes même arrivés, après des débuts où nous n'avions pas le choix de nous débrouiller pour communiquer sans traduction (et où, toujours dans la bienveillance, nous avons réussi), à mettre en place un système d'interprétariat au cours des rencontres.

Nous avons par ailleurs trouvé moyen d'échanger régulièrement pour faire avancer les dossiers, et même d'échanger sur l'importance du Programme avec monsieur Brault. Peter Schneider et moi avons accordé un entretien à la radio québécoise pour présenter le Programme aux auditeurs de l'émission *Bouquins et Confidences* et j'ai même été invitée à présenter le Programme à la campagne de promotion des Nations-Unies, pour leur faire valoir combien à travers le Programme du DPP, nous défendons des valeurs telles que l'équité, l'accès pour tous à la littérature, le traitement juste, équitable et respectueux des auteurs, la protection et la solidarité à travers tout l'écosystème du livre.

En tant que Commission, nous sommes parvenus à recruter deux nouveaux membres que nous sommes ravis d'accueillir aujourd'hui, David Chariandy et Maya Cousineau Mollen, dont les voix comptent, et que nous avons hâte d'entendre et d'écouter sur toutes les questions que nous avons à cœur.

Enfin, à travers ce grand et long chaos, les membres de l'équipe ont réussi, dans des conditions extrêmement difficiles, à traiter tous les dossiers (le nombre de clients DPP s'y chiffrant à plus de 20 000) depuis leur domicile, en télétravail, puis à s'assurer de la préparation des chèques dans les bureaux en respectant des consignes sanitaires tout sauf faciles, le tout en respectant les délais habituels!

Mais ce que je retiendrai le plus de cette première année en tant que présidente de la CDPP alors qu'une grande crise sanitaire déferlait sur le monde entier, c'est à quel point les membres de cette commission et de l'équipe DPP, quelle que soit leur place particulière dans le milieu, ont continué à garder le cap, à tenir le coup. Ensemble nous avons continué à croire que la littérature, les livres et tout le système qui en assure l'existence, l'accessibilité et la diffusion, peuvent sauver nos âmes, nos cœurs et parfois même nos corps. Nous avons maintenant la preuve qu'il est bien vrai que l'art, soutenu et défendu comme il le mérite, peut surmonter presque tout.

Mélikah Abdelmoumen
Présidente, Commission du DPP

Message du secrétaire général

La dernière année a été remplie de défis, entraînés par le stress et les perturbations d'une pandémie qui continue d'avoir des conséquences énormes sur les gens comme les institutions. Dans ces circonstances difficiles, j'ai eu la chance de travailler avec des personnes dévouées qui ont permis au Programme du DPP de continuer à fonctionner. En effet, les paiements annuels aux écrivains, écrivains et autres créateurs et créatrices littéraires ont été compilés et émis à temps, au mois de février. Sous l'égide sûre et solide de la haute direction du Conseil des arts du Canada, nous sommes tous fières et fiers de la contribution unique qu'apporte le Programme du DPP au bien-être financier des auteurs et auteures, un gage de stabilité et de réconfort en ces temps volatils et incertains. Oui, nous traverserons cette tempête.

La résilience et la bonne volonté de nos nombreux partenaires des bibliothèques publiques qui fournissent des données essentielles au Programme ont été absolument remarquables. En 2020, le DPP a pu maintenir son ambitieux modèle d'échantillonnage des collections, et ainsi obtenir un accès à des catalogues de toutes les provinces et de tous les territoires. Malgré les fermetures forcées et les mesures d'austérité imposées par la pandémie, 32 réseaux de bibliothèques nous ont appuyés cette année, en fournissant des ressources et une assistance rapide.

Les maisons d'édition ont aussi subi des pressions immenses durant la pandémie, ce qui a eu d'inévitables répercussions sur le DPP, puisque des centaines de nouveaux titres ont vu leur parution retardée, ou même repoussée à un avenir où les cycles de promotion et de mobilisation du public pourront reprendre. Mais même pendant ce temps, les éditeurs ont continué de faire connaître le Programme aux auteurs et auteures, et à fournir des conseils aux personnes qui s'y inscrivaient pour la première fois.

Dans quelques mois, l'agente de programme du DPP, Rachelle Lanoue, prendra sa retraite après 39 belles années au Conseil des arts du Canada, dont les 21 dernières au DPP. Pour des milliers d'auteurs et d'auteures qui ont profité de la patience et de l'attention de Rachelle, pour les membres – actuels et anciens – de la Commission du DPP, qui ont été stimulés par son approche minutieuse à l'égard des procédures, pour ses collègues, dont moi-même, c'est le mot « impeccable » qui vient immédiatement à l'esprit. Merci, Rachelle, pour ta contribution impeccable au travail que nous avons accompli et que nous continuerons d'accomplir.

L'illustration du rapport de cette année représente une œuvre de l'artiste canadien en arts visuels Cliff Eyland, aujourd'hui décédé, qui a entretenu une grande passion pour les bibliothèques tout au long de sa vie. Ses nombreuses réalisations comme artiste, enseignant et mentor sont célébrées grâce à trois installations majeures détenues par les bibliothèques publiques d'Edmonton, de Winnipeg et de Halifax. Chacune de ces œuvres aux dimensions épiques comprend des centaines de peintures miniatures correspondant aux dimensions des anciennes cartes de catalogues de bibliothèques (3 pouces sur 5 pouces). Ces installations témoignent de la multiplicité et du dynamisme des bibliothèques comme carrefours communautaires, et font un clin d'œil à l'histoire et aux traditions propres à la culture imprimée et bibliographique.

Pour conclure, j'aimerais exprimer ma gratitude la plus sincère à la présidente de la Commission du DPP, Mélikah Abdelmoumen, pour son leadership inclusif, aux autres membres de la Commission, pour leur soutien inébranlable, et à Marilyn Desrosiers, directrice du programme Appuyer la pratique artistique du Conseil des arts du Canada, pour son ouverture à l'égard de l'innovation, au nom du DPP, alors que nous nous dirigeons ensemble vers un avenir plus durable.

Peter Schneider
Gestionnaire et secrétaire général

Commentaires sur le rapport statistique

Le rapport de la 35^e année du Programme du droit de prêt public (DPP) donne un aperçu de l'incidence des ressources budgétaires supplémentaires, des nouveaux critères de programme, des résultats continus de l'application de la grille de paiements et des seuils de paiement minimaux et maximaux.

Conformément à la pratique habituelle, les statistiques reposent sur trois éléments : le nombre d'auteurs, le nombre de titres et les paiements.



Une somme de 5 M\$ a été ajoutée au budget pour le paiement des auteurs du Programme dans les dernières années, ce qui porte le total de l'enveloppe des paiements à 14 799 693,28 \$.

La durée maximale des paiements accordés aux parts réclamées sur les livres admissibles est de 25 ans. Cette limite permet de mieux définir la grille de paiements du Programme et implique l'élagage des demandes plus anciennes afin de garantir la viabilité du Programme et sa capacité à fournir un paiement substantiel aux créateurs d'œuvres nouvellement inscrites.

Au total, 367 dossiers d'auteurs ont été fermés en 2020 en raison de la limite de 25 ans sur les inscriptions actives ou parce qu'aucun titre n'avait été découvert après cinq ans de recherche. Parallèlement, 792 nouveaux auteurs se sont inscrits au DPP pour la première fois en 2020. Le nombre d'auteurs inscrits s'établit maintenant à 20 021. Le nombre d'inscrits actifs devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines années, car les nouveaux auteurs qui s'inscrivent au DPP chaque année sont plus nombreux que ceux qui sont retirés du Programme.

Le nombre de chèques émis par le Programme a légèrement diminué cette année, passant de 17 976 à 17 925. Comme par les années passées, le paiement minimal fourni par le Programme était de 50 \$. Dans le cycle du Programme de cette année, le paiement moyen a légèrement augmenté, passant de 822 \$ à 826 \$; le paiement médian par auteur s'est également accru : il est passé de 401,04 \$ à 406,24 \$. Le paiement maximal par titre (8 x le tarif de référence de la catégorie I) s'est beaucoup amélioré, passant de 467,88 \$ à 507,76 \$. Pour une deuxième année de suite, le paiement maximal à une même personne s'est chiffré à 4 500 \$.

La Commission du DPP a réussi à concevoir et à mettre en œuvre une approche élargie d'échantillonnage des catalogues des bibliothèques, approche qui est entrée en vigueur en 2018 : la recherche des œuvres créées dans toutes les langues se fait dans une sélection de catalogues de bibliothèques de l'ensemble du Canada. Les données des bibliothèques de chaque province et territoire ont été intégrées à l'échantillon, ce qui se traduit par une augmentation importante de la portée du Programme et par des retombées supérieures pour tous les participants actifs.

**CLIFF EYLAND :
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'EDMONTON - SUCCURSALE MEADOWS (2014)**



Dans le cadre de son ambitieux programme d'art public, la bibliothèque publique d'Edmonton a commandé, en 2014, une installation de Cliff Eyland pour ses locaux. Celle-ci s'intitule *Sculptures in Landscapes*. Hébergée dans la succursale Meadows, cette œuvre majeure comprend 600 peintures montées sur une même vaste surface. L'installation combine des éléments visuels réalistes de la forêt boréale et des peintures de créatures fantastiques et d'appareils technologiques imaginaires, le tout sur les fameux tableaux de 3 pouces sur 5 pouces de l'artiste.

Cliff Eyland | Photo : Bibliothèque publique d'Edmonton

Rapport statistique des activités

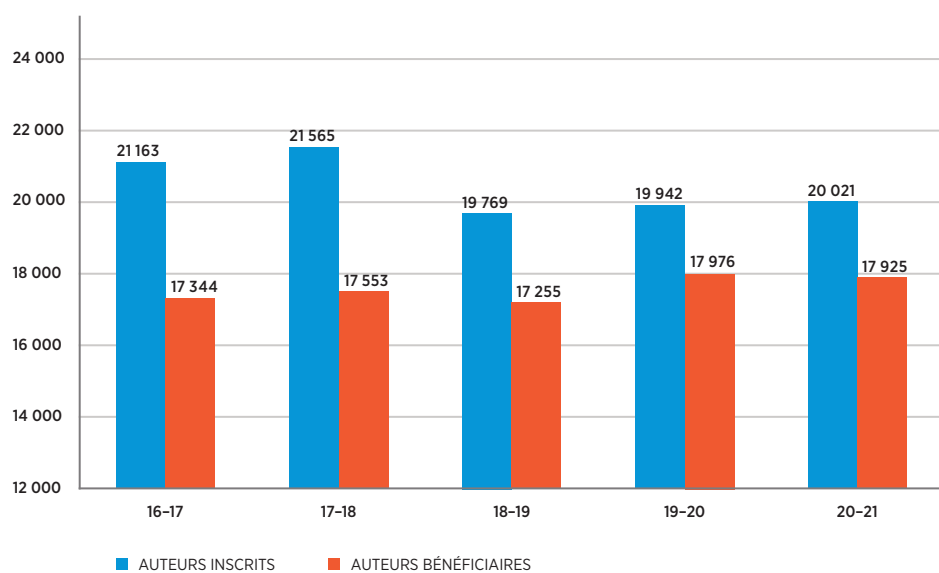
Survol de la 35^e année du Programme du DPP

	2019-20	2020-21	Variation
Auteurs inscrits	19 942	20 021	0,40 %
Auteurs ayant reçu un paiement	17 976	17 925	-0,28 %
Auteurs n'ayant pas atteint le seuil de 50 \$	1 336	1 426	6,74 %
Titres inscrits	85 933	87 772	2,14 %
Titres admissibles	85 421	87 310	2,21 %
Titres payés	78 232	79 452	1,56 %
Somme versée aux auteurs	14 781 301 \$	14 799 693 \$	0,12 %
Paiement moyen	822,00 \$	826,00 \$	0,49 %
Paiement minimum	50,00 \$	50,00 \$	0,00 %
Paiement médian	401,04 \$	406,24 \$	1,30 %
Paiement maximum	4 500,00 \$	4 500,00 \$	0,00 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie I)	467,88 \$	507,76 \$	8,52 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie II)	374,29 \$	406,24 \$	8,54 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie III)	327,53 \$	355,44 \$	8,52 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie IV)	280,70 \$	304,64 \$	8,53 %

Nouveaux auteurs

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nouveaux auteurs inscrits			
Anglophones			504
Francophones			288
Total	807	869	792
Nouveaux auteurs ayant reçu un paiement			
Anglophones			402
Francophones			235
Total	654	728	637
Montants payés aux nouveaux auteurs			
Anglophones			180 407 \$
Francophones			82 267 \$
Total	252 669 \$	295 739 \$	262 674 \$

Auteurs inscrits et auteurs bénéficiaires (2016-2021)



Répartition des paiements aux auteurs

1. Paiements par intervalle et par langue (2020-2021)

Paiements	Langue	Auteurs	% du total des auteurs	Somme versée	% du budget total
De 50,00 \$ à 406,24 \$	A	5 678	31,68 %	1 097 691 \$	7,42 %
	F	3 433	19,15 %	694 960 \$	4,70 %
	A+F	9 111	50,83 %	1 792 651 \$	12,11 %
De 406,25 \$ à 826,00 \$	A	2 220	12,38 %	1 297 767 \$	8,77 %
	F	1 351	7,54 %	807 007 \$	5,45 %
	A+F	3 571	19,92 %	2 104 774 \$	14,22 %
De 826,01 \$ à 999,99 \$	A	486	2,71 %	444 085 \$	3,00 %
	F	326	1,82 %	297 765 \$	2,01 %
	A+F	812	4,53 %	741 850 \$	5,01 %
De 1 000,00 \$ à 1 999,99 \$	A	1 387	7,74 %	1 910 366 \$	12,91 %
	F	1 046	5,84 %	1 463 105 \$	9,89 %
	A+F	2 433	13,58 %	3 373 471 \$	22,79 %
De 2 000,00 \$ à 2 999,99 \$	A	486	2,71 %	1 180 181 \$	7,97 %
	F	357	1,99 %	881 148 \$	5,95 %
	A+F	843	4,70 %	2 061 329 \$	13,93 %
De 3 000,00 \$ à 4 499,99 \$	A	318	1,77 %	1 162 207 \$	7,85 %
	F	229	1,28 %	827 411 \$	5,59 %
	A+F	547	3,05 %	1 989 618 \$	13,44 %
Maximum 4 500,00 \$	A	281	1,57 %	1 264 500 \$	8,54 %
	F	327	1,82 %	1 471 500 \$	9,94 %
	A+F	608	3,39 %	2 736 000 \$	18,49 %
Total	A	10 856	60,56 %	8 356 797 \$	56,47 %
	F	7 069	39,44 %	6 442 896 \$	43,53 %
	A+F	17 925	100 %	14 799 693 \$	100 %

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

La **médiane** est le nombre qui permet de couper la population étudiée en deux groupes égaux. En février 2021, 9 111 auteurs (50,83 %) ont reçu 406,24 \$ ou moins. Ils se sont partagé 12,11 % du budget.

Moyenne : En février 2021, le paiement moyen était de 826,00 \$.

12 682 auteurs (70,75 %) ont reçu 826,00 \$ ou moins. Ils se sont partagé 26,33 % du budget.

5 243 auteurs (29,25 %) ont reçu plus de 826,00 \$. Ils se sont partagé 73,67 % du budget.

Répartition des paiements aux auteurs

2. Paiements par province et territoire (2020-2021)

Province / territoire	Auteurs inscrits	% du total des auteurs inscrits	Nombre de paiements	% du total des auteurs payés	% des auteurs recevant un paiement	Somme versée	% du budget total
Terre-Neuve-et-Labrador	260	1,30 %	242	1,35 %	93,08 %	158 382 \$	1,07 %
Nouvelle-Écosse	704	3,52 %	644	3,59 %	91,48 %	440 888 \$	2,98 %
Île-du-Prince-Édouard	77	0,38 %	66	0,37 %	85,71 %	51 326 \$	0,35 %
Nouveau-Brunswick	467	2,33 %	422	2,35 %	90,36 %	264 763 \$	1,79 %
Québec	7 680	38,36 %	7 054	39,35 %	91,85 %	6 384 359 \$	43,14 %
Ontario	5 720	28,57 %	4 941	27,56 %	86,38 %	3 925 402 \$	26,52 %
Manitoba	452	2,26 %	391	2,18 %	86,50 %	252 065 \$	1,70 %
Saskatchewan	359	1,79 %	331	1,85 %	92,20 %	238 078 \$	1,61 %
Alberta	998	4,98 %	885	4,94 %	88,68 %	724 942 \$	4,90 %
Colombie-Britannique	2 734	13,66 %	2 443	13,63 %	89,36 %	1 918 484 \$	12,96 %
Territoires du Nord-Ouest	18	0,09 %	18	0,10 %	100,00 %	10 123 \$	0,07 %
Yukon	27	0,13 %	25	0,14 %	92,59 %	14 223 \$	0,10 %
Nunavut	3	0,01 %	3	0,02 %	100,00 %	2 036 \$	0,01 %
À l'étranger	522	2,61 %	460	2,57 %	88,12 %	414 624 \$	2,80 %
Total	20 021	100 %	17 925	100 %	89,53 %	14 799 693 \$	100 %

Exemple : En 2020-2021, 89,36 % des auteurs de la Colombie-Britannique qui se sont inscrits ont touché un paiement. Ils représentent 13,63 % des auteurs payés, ils se sont partagé 12,96 % du budget des paiements.

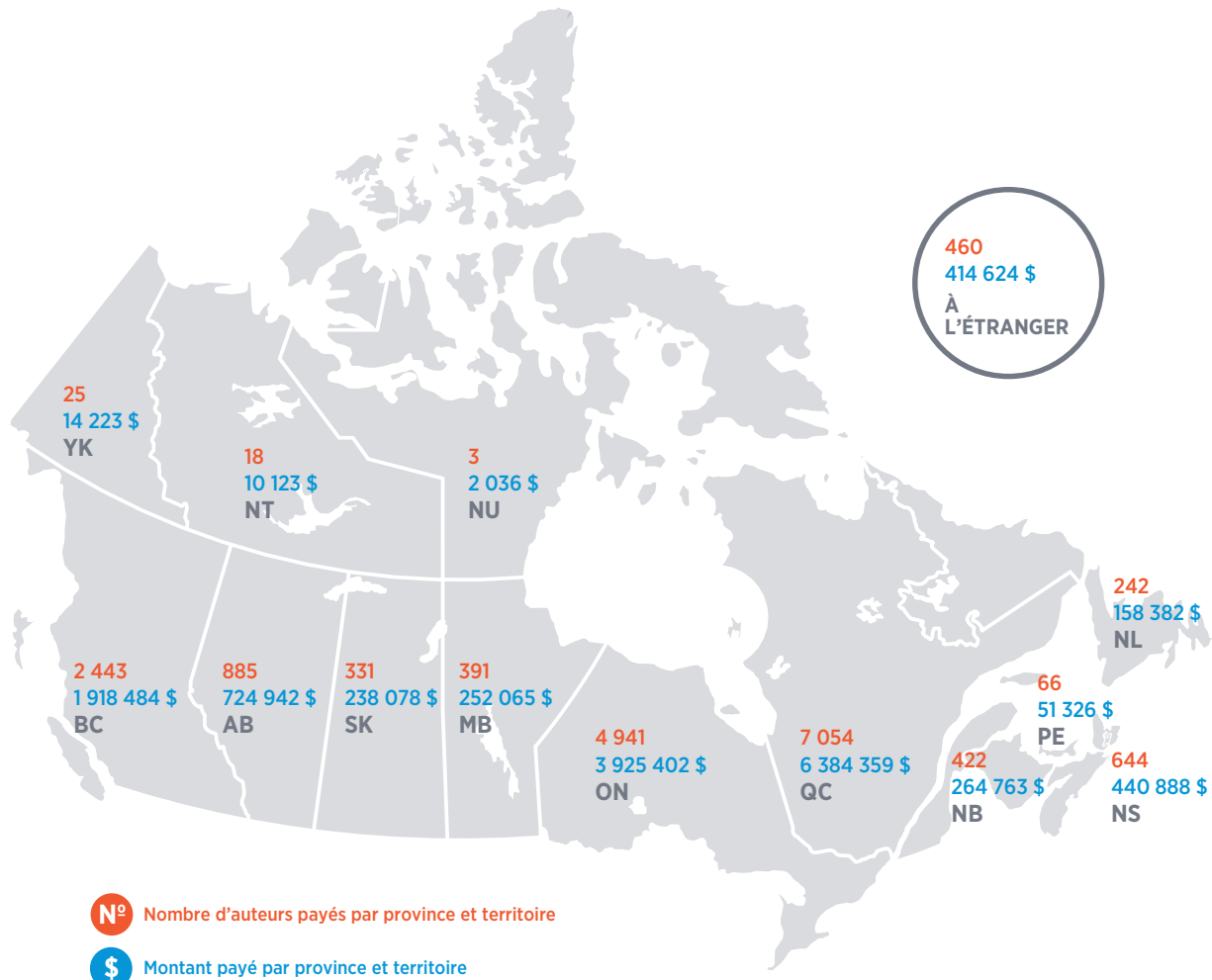
Paiements par province et territoire (2020-2021)

17 925

Nombre d'auteurs payés

14 799 693 \$

Budget total



Nouveaux titres

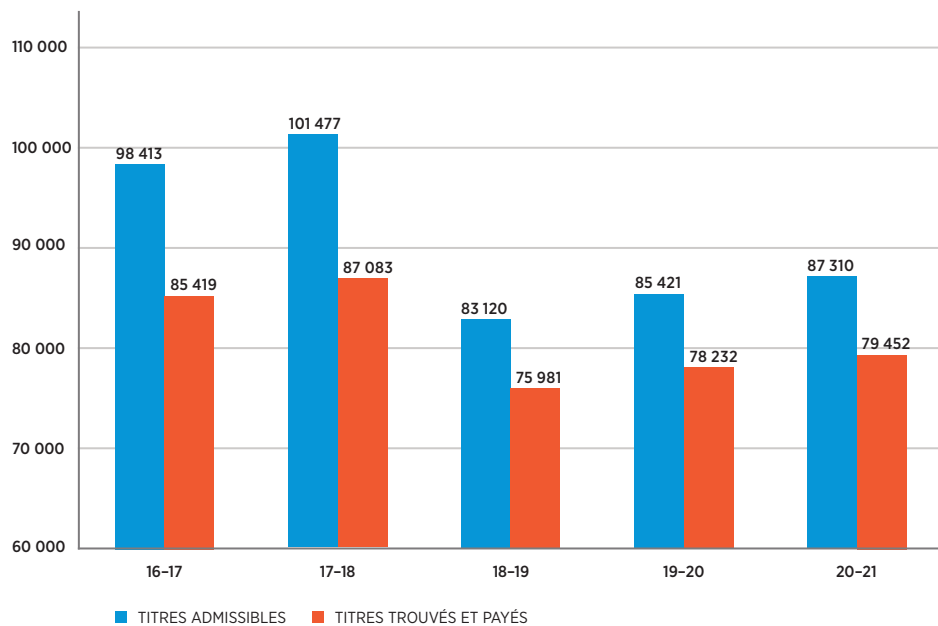
	2018-19	2019-20	2020-21	Livres audio
Nouveaux titres inscrits				
Anglais			3 459	522
Français			2 282	42
Bilingues			17	0
Autres			127	2
Total	6 087	6 214	5 885	566
Nouveaux titres admissibles				
Anglais			3 177	471
Français			2 122	33
Bilingues			13	0
Autres			111	1
Total	5 585	5 702	5 423	505
Nouveaux titres trouvés dans les bibliothèques sélectionnées				
Anglais			2 204	277
Français			1 872	29
Bilingues			10	0
Autres			33	0
Total	4 410	4 369	4 119	256
Montants payés pour les nouveaux titres				
Anglais			584 865 \$	31 137 \$
Français			505 404 \$	3 833 \$
Bilingues			1 707 \$	0 \$
Autres			3 195 \$	0 \$
Total	1 047 849 \$	1 169 082 \$	1 095 172 \$	34 970 \$

Nouveaux titres admissibles par langue et par catégorie (2020-2021)

Catégorie	Anglais	Français	Bilingues	Autres	Total	% du total des titres
Jeunesse	746	933	3	20	1 702	31,38 %
Fiction	1 467	675	0	52	2 194	40,46 %
Poésie	186	131	5	13	335	6,18 %
Théâtre	28	39	1	4	72	1,33 %
Essai*	750	344	4	22	1 120	20,65 %
Total	3 177	2 122	13	111	5 423	
Langue exprimée en % du total des titres admissibles	58,58 %	39,13 %	0,24 %	2,05 %		

*La catégorie « essai » comprend les ouvrages savants.

Titres admissibles et titres trouvés et payés (2016-2021)



Titres admissibles par langue

Langue	Année	Nombre de titres	Croissance par rapport à l'année précédente
Anglais	2018-19	45 835	-21,05 %
	2019-20	46 779	2,06 %
	2020-21	47 724	2,02 %
Français	2018-19	35 596	-13,38 %
	2019-20	36 923	3,73 %
	2020-21	37 888	2,61 %
Bilingue	2018-19	357	-21,54 %
	2019-20	358	0,28 %
	2020-21	346	-3,35 %
Autre	2018-19	1 332	-28,92 %
	2019-20	1 361	2,18 %
	2020-21	1 352	-0,66 %
Total	2018-19	83 120	-18,09 %
	2019-20	85 421	2,77 %
	2020-21	87 310	2,21 %

** En 2018-2019, un plafond de 25 ans a été introduit. Par conséquent, 19 692 titres ont été retirés du Programme.

Titres admissible trouvés et payés en 2020-2021

Langue	Nombre de titres	Pourcentage
Anglais	42 114	53,01 %
Français	36 243	45,62 %
Bilingue	307	0,39 %
Autre	788	0,99 %
Total	79 452	100 %

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Titres admissibles par catégorie et par langue

Catégorie	Langue	Nombre de titres	% des titres d'une même langue	% de tous les titres de la catégorie	% de tous les titres inscrits
Jeunesse	Anglais	12 769	26,76 %	45,21 %	14,62 %
	Français	14 980	39,54 %	53,04 %	17,16 %
	Bilingue	53	15,32 %	0,19 %	0,06 %
	Autre	441	32,62 %	1,56 %	0,51 %
Total		28 243			32,35 %
Fiction	Anglais	13 192	27,64 %	54,56 %	15,11 %
	Français	10 542	27,82 %	43,60 %	12,07 %
	Bilingue	32	9,25 %	0,13 %	0,04 %
	Autre	412	30,47 %	1,70 %	0,47 %
Total		24 178			27,69 %
Poésie	Anglais	4 101	8,59 %	54,61 %	4,70 %
	Français	3 094	8,17 %	41,20 %	3,54 %
	Bilingue	93	26,88 %	1,24 %	0,11 %
	Autre	222	16,42 %	2,96 %	0,25 %
Total		7 510			8,60 %
Théâtre	Anglais	1 020	2,14 %	58,93 %	1,17 %
	Français	681	1,80 %	39,34 %	0,78 %
	Bilingue	6	1,73 %	0,35 %	0,01 %
	Autre	24	1,78 %	1,39 %	0,03 %
Total		1 731			1,99 %
Essai*	Anglais	16 642	34,87 %	64,89 %	19,06 %
	Français	8 591	22,67 %	33,50 %	9,84 %
	Bilingue	162	46,82 %	0,63 %	0,19 %
	Autre	253	18,71 %	0,99 %	0,29 %
Total		25 648			29,38 %
Total	Anglais	47 724			54,66 %
	Français	37 888			43,39 %
	Bilingue	346			0,40 %
	Autre	1 352			1,55 %
Total de toutes les catégories		87 310			100,00 %

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Exemple : Les 16 642 essais en anglais représentent: 34,87 % de tous les titres admissibles en anglais; 64,89 % de tous les essais et études; et 19,06 % de tous les titres admissibles.

La catégorie « essai » comprend également les ouvrages savants.

**CLIFF EYLAND :
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'EDMONTON - SUCCURSALE MEADOWS (2014)**



Aperçu : *Sculptures in Landscapes* forme une mosaïque de significations et d'associations qui ouvrent les avenues de l'imagination de l'observateur ou de l'observatrice. À l'instar de l'hommage humoristique et rempli d'amour que Cliff Eyland rend aux bibliothèques et à la lecture, l'œuvre fait aussi écho à la beauté du ciel infini, puisque les derniers étages composés de tableaux se perdent à l'horizon.



Vue détaillée : Volée d'oiseaux? Essaim d'abeilles? Envolée lyrique? Pensées bourdonnantes? Près d'un millier d'autres peintures à l'acrylique de 3 pouces sur 5 pouces prévues initialement pour l'installation de la succursale Meadows sont détenues dans un entrepôt sécurisé du Conseil des arts d'Edmonton.

DANS LE SENS HORAIRE, À PARTIR DU HAUT

Cliff Eyland | Photo : Bibliothèque publique d'Edmonton - succursale Meadows

Vue détaillée - Cliff Eyland | Photo : Bibliothèque publique d'Edmonton - succursale Meadows

Bibliothèques publiques partenaires

Les bibliothèques suivantes ont participé à des échantillonnages antérieurs :

NL

Bibliothèques publiques de Terre-Neuve et Labrador

NS

Bibliothèque publique de Halifax
Catalogue provincial de la Nouvelle-Écosse

PE

Bibliothèques publiques de l'Île-du-Prince-Édouard

NB

Bibliothèque publique de Moncton
Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

QC

Bibliothèque de Brossard
Bibliothèque de Granby
Bibliothèque de Laval
Bibliothèque de Montréal
Bibliothèque de Québec
Bibliothèque de Saguenay
Bibliothèque de Sherbrooke
Bibliothèque de St-Jean-sur-Richelieu
Bibliothèque de St- Léonard
Bibliothèque de Trois-Rivières
Bibliothèque municipale de Gatineau
Grande Bibliothèque
Réseau biblio - La Mauricie
Réseau biblio - Les Laurentides
Réseau biblio - Outaouais
Réseau biblio - Saguenay-Lac-St-Jean

ON

Bibliothèque publique de Etobicoke
Bibliothèque publique du Grand Sudbury
Bibliothèque publique de Hamilton
Bibliothèque publique de Kitchener
Bibliothèque publique de London
Bibliothèque publique de Markham
Bibliothèque publique de Mississauga
Bibliothèque publique de North York
Bibliothèque publique d'Ottawa
Bibliothèque publique de Toronto

MB

Bibliothèque publique de Winnipeg
Bibliothèque régionale de l'ouest du Manitoba
Coopérative de bibliothèques de Manitoba Spruce (anciennement Bibliothèque régionale du centre-sud du Manitoba)

NU

Bibliothèques publiques du Nunavut

SK

Bibliothèque publique de Régina
Bibliothèque publique de Saskatoon
Catalogue provincial de la Saskatchewan

AB

Bibliothèque publique de Calgary
Bibliothèque publique d'Edmonton
Consortium régional d'automatisation

NT

Bibliothèque publique de Yellowknife

BC

Bibliothèque publique de Burnaby
Bibliothèque publique de Vancouver
Bibliothèque publique régionale de l'île de Vancouver
Bibliothèque publique de Greater Victoria

YK

Bibliothèque publique du Yukon

Le DPP – en quoi sa valeur se mesure

Soutien aux auteurs

Dans le cadre du Programme du DPP, plus de 17 000 auteurs canadiens reçoivent une compensation pour la disponibilité de leurs œuvres en bibliothèques. Les paiements varient entre 50 \$ à 4 500 \$ par année. Le contenu admissible comprend des écrits originaux, des traductions, des illustrations, des photographies et des narrations figurant dans les livres imprimés, numériques et audio allant de l'œuvre littéraire à l'ouvrage savant.

Célébration des bibliothèques

Nous soutenons et célébrons l'accès public au contenu canadien dans les bibliothèques! Le DPP examine les catalogues des réseaux de bibliothèques publiques du Canada afin d'établir ses paiements annuels, en collaborant étroitement avec les bibliothécaires dans toutes les régions du pays. Soutenir le travail du DPP permet aux bibliothèques publiques canadiennes de renforcer leur relation avec les auteurs et les éditeurs, contribuant ainsi à un solide écosystème littéraire pour tous.

Enrichissement des lecteurs et auditeurs

Grâce à son système de paiements annuels, le DPP profite directement aux auteurs canadiens publiés et offre une compensation pour les œuvres nouvelles et récemment publiées dans un large éventail de genres accessibles aux lecteurs dans les collections des bibliothèques publiques, année après année, enrichissant ainsi la vie culturelle des générations actuelles et futures.



PROGRAMME DU DROIT
DE PRÊT PUBLIC

Programme du droit de prêt public

150, rue Elgin
CP 1047
Ottawa ON
K1P 5V8

La Commission du droit de prêt public (DPP), qui veille à la bonne marche du Programme du DPP, est un organisme consultatif du Conseil des arts du Canada.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts